

**Arrêté du 30 avril 2021
relatif au tableau d'avancement à l'échelon spécial de commissaire
de police au titre de l'année 2021**

NOR : INT2108615A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 95-654 du 9 mai 1995 modifié, fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale ;

Vu le décret n° 2005-939 du 2 août 2005 modifié, portant statut particulier du corps de conception et de direction de la police nationale ;

Sur la proposition du directeur général de la police nationale,

Arrête :

Article 1^{er}

Les commissaires de police dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement à l'échelon spécial de commissaire de police, au titre de l'année 2021 et promus à cet échelon spécial le 1^{er} janvier 2021 :

- 1 M. Le Floch (Thierry).
- 2 M. Mercier (François).
- 3 M. Malherbe (François).
- 4 M. Beausse (Thierry).
- 5 M. Destombes (Pierre-Yves).
- 6 M. Le Pollozec (Frédéric).
- 7 Mme Grandjean (Marie).
- 8 M. Atlan (Michaël).
- 9 M. Guinamant (Christophe).
- 10 M. Lortet (Eric).
- 11 M. Guibert (Olivier).
- 12 M. Huignard (Frédéric).
- 13 Mme Chazareix (Anne).
- 14 M. Baud (Bertrand).
- 15 M. Portolano (Romain).
- 16 M. Bouquin (Philippe-Antoine).
- 17 Mme Truchassou (Stéphanie).
- 18 M. Baylon (Xavier).
- 19 M. Dumas (Emmanuel).
- 20 Mme Hidrio (Marion).

- 21 M. Thouzeau (Karl).
- 22 Mme Mazière (Vanessa).
- 23 M. Deharo (Gilles).
- 24 Mme Biancalana (Emilie).
- 25 Mme Clément (Julie).
- 26 Mme Tardy (Eva).
- 27 M. Faure (Quentin).
- 28 M. Brichler (Gaël).
- 29 M. Bonnefond (Olivier).

Article 2

Le directeur général de la police nationale et le directeur des ressources et des compétences de la police nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 avril 2021.

Gérald DARMANIN